

Procès-verbal d'une réunion extraordinaire du conseil municipal de Tracadie tenue le lundi 27 avril 2020 à 19h00 dans la salle du conseil, située au 3620 rue Principale.

### **1. APPEL À L'ORDRE.**

Le maire appelle l'assemblée à l'ordre à 19h00 approximativement et fait la lecture de l'ordre du jour.

Étant donné la pandémie du COVID-19, la présente réunion se fait sans la présence du public avec la présence des membres du conseil municipal par participation audiovisuelle seulement.

### **2. CONSTATATION DU QUORUM :**

Sont présents :	Denis Losier	Maire
(électroniquement)	Jean-Yves McGraw	Maire suppléant
	Ginette Brideau Kervin	Conseillère
	Brian L. Comeau	Conseiller
	Jolain Doiron	Conseiller
	Philippe Ferguson	Conseiller
	Chantal Mazerolle	Conseillère
	Réaldine Robichaud	Conseillère
	Geoffrey Saulnier	Conseiller
	Dianna May Savoie	Conseillère
	Yolan Thomas	Conseiller
Sont présents :	Daniel Hachey	Directeur général
	Joey Thibodeau	Greffier municipal

### **3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS.**

Le conseiller Jolain Doiron déclare un conflit d'intérêts pour le point 5 « Cuisine de rue ».

Le conseiller Geoffrey Saulnier déclare un conflit d'intérêts pour le point 7 « Approbation d'un lotissement – Servitude ».

Le conseiller Philippe Ferguson déclare un conflit d'intérêts pour les points 5 « Cuisine de rue », 6 « Approbation d'un lotissement – Servitude et rue publique », 7 « Approbation d'un lotissement – Servitude » et 8 « Demande de modification au plan rural – Projet d'un pâturage avec grange et chalet ».

Initiales : \_\_\_\_\_

#### 4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

**2020-147** Proposé par Brian L. Comeau, appuyée de Chantal Mazerolle QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. **ADOPTÉE.**

#### **ORDRE DU JOUR**

1. Appel à l'ordre.
2. Constatation du quorum.
3. Déclaration de conflits d'intérêts.
4. Adoption de l'ordre du jour.
5. Permis de cuisine de rue.
6. Approbation d'un lotissement – Servitude et rue publique.
7. Approbation d'un lotissement – Servitude.
8. Demande de modification au plan rural – Projet d'un pâturage avec grange et chalet.
  - 8.1 Recommandation de la CSRPA.
  - 8.2 Publication d'avis selon l'article 111 de la Loi sur l'Urbanisme.
9. CFMNB – Demande de financement par débentures.
10. Levée de la réunion.

#### 5. PERMIS DE CUISINE DE RUE.

Les conseillers Jolain Doiron et Philippe Ferguson ayant déclaré un conflit d'intérêts se retirent de la réunion pour la durée du débat et du vote.

**2020-148** Proposé par Yolane Thomas, appuyée de Chantal Mazerolle QUE la municipalité n'accorde pas à l'entreprise Bangkok Food Truck un permis de cuisine de rue pour l'emplacement situé au 3216, rue Principale étant donné la situation actuelle concernant le COVID-19 et afin d'aider nos entrepreneurs et le manque de documents avec sa demande.  
IL EST ÉGALEMENT ENTENDU QUE si la période de confinement déclaré par la province est levée pour les restaurants de la municipalité, un permis de cuisine de rue sera émis pour l'entreprise Bangkok Food Truck tel que demandé.  
IL EST ÉGALEMENT ENTENDU QUE toutes les nouvelles demandes de permis de cuisine de rue ou de marchand ambulant soient suspendues dans l'immédiat jusqu'à ce que les directives de la province puissent les permettre.

**ADOPTÉE.**

Note administrative : Modification voir résolution 2020-165 de la réunion extraordinaire du 25 mai 2020. Initiales : \_\_\_\_\_

Les conseillers Jolain Doiron et Philippe Ferguson reprennent leur siège.

## 6. APPROBATION D'UN LOTISSEMENT – SERVITUDE ET RUE PUBLIQUE.

Le conseiller Philippe Ferguson ayant déclaré un conflit d'intérêts se retire de la réunion pour la durée du débat et du vote.

- 2020-149** Proposée par Ginette Brideau Kervin, appuyée de Dianna May Savoie QUE suite à la recommandation de la CSRPA et conformément à l'article 88 de la *Loi sur l'urbanisme*, le conseil municipal donne son assentiment au projet de lotissement Irving Oil Properties Limited avec une section de rue publique et une servitude de services municipaux, et que le greffier municipal signe et appose le sceau de la municipalité sur le plan de lotissement. **ADOPTÉE.**

Le conseiller Philippe Ferguson reprend son siège.

## 7. APPROBATION D'UN LOTISSEMENT – SERVITUDE.

Les conseillers Geoffrey Saulnier et Philippe Ferguson ayant déclaré un conflit d'intérêts se retirent de la réunion pour la durée du débat et du vote.

- 2020-150** Proposée par Réaldine Robichaud, appuyé de Yolán Thomas QUE conformément à l'article 88 de la *Loi sur l'urbanisme*, le conseil municipal donne son assentiment au projet de lotissement Ferme Beattie Limitée avec une servitude de services municipaux, et que le greffier municipal signe et appose le sceau de la municipalité sur le plan de lotissement. **ADOPTÉE.**

Les conseillers Geoffrey Saulnier et Philippe Ferguson reprennent leur siège.

## 8. DEMANDE DE MODIFICATION AU PLAN RURAL – PROJET D'UN PÂTURAGE AVEC GRANGE ET CHALET.

Le conseiller Philippe Ferguson ayant déclaré un conflit d'intérêts se retire de la réunion pour la durée du débat et du vote.

### 8.1 Recommandation de la CSRPA.

Le maire fait la lecture de la recommandation de la CSRPA.

- 2020-151** Proposé par Yolán Thomas, appuyée de Réaldine Robichaud QUE le conseil municipal accepte la recommandation du Comité de révision de la planification (CSRPA) concernant une demande de modification au plan rural afin de permettre l'aménagement d'un pâturage avec grange et chalet sur la propriété ayant le NID 20162582 et située près du chemin Parc de Val-Comeau. **ADOPTÉE.**

## **8.2 Publication d'avis selon l'article 111 de la Loi sur l'Urbanisme.**

- 2020-152**    CONSIDÉRANT QUE le conseil désire faire une modification au plan rural et que cette demande a pour but de permettre l'aménagement d'un pâturage avec grange et chalet sur la propriété ayant le NID 20162582 et située près du chemin Parc de Val-Comeau.  
CONSIDÉRANT QUE l'article 111 de la Loi sur l'urbanisme, chapitre 19 prescrit la publication d'avis publics relativement à l'adoption d'un tel arrêté modificateur;  
IL EST PROPOSÉE par Ginette Brideau Kervin, appuyée de Dianna May Savoie QUE :
- a) soit rédigé en conséquence un arrêté portant modification au plan rural;
  - b) le greffier municipal se charge au nom et pour le compte du conseil, de faire publier dans les délais prescrits par l'article 111, les avis publics conformes aux prescriptions du paragraphe 111(4) de la Loi sur l'urbanisme, chapitre 19;
  - c) l'étude des objections au projet d'arrêté soit fixée au lundi 25 mai 2020 en la salle du conseil municipal de Tracadie, N.-B. à 19h00.

**ADOPTÉE.**

Le conseiller Philippe Ferguson reprend son siège.

## **9. CFMNB – DEMANDE DE FINANCEMENT PAR DÉBENTURES.**

- 2020-153**    Proposée par Ginette Brideau Kervin, appuyée de Dianna May Savoie QU'il soit résolu que le greffier, le trésorier ou le maire soit autorisé à émettre et à vendre à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick des débentures de la Municipalité régionale de Tracadie d'un montant de 2 079 000 \$ selon les conditions stipulées par la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick et il est résolu que la Municipalité régionale de Tracadie convient d'émettre des chèques postdatés à l'ordre de la Corporation des municipalités du Nouveau-Brunswick, sur demande, pour payer le capital et les intérêts desdites débentures.

**ADOPTÉE.**

## **10. LEVÉE DE LA RÉUNION.**

L'ordre du jour étant épuisé, Yoland Thomas propose que la réunion soit levée à 20h00 approximativement.

---

Denis Losier, Maire

---

Joey Thibodeau, Greffier municipal